REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre Le 24 mai et le 30 mai 2014

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Projet ISLANDS.....2
Sommet des chefs d'états aux Comores.....5
Programme SMARTFISH.....6
Tourisme17
Femmes handicapées.....21
Pêche artisanale.....22
Economie bleue.....23
Coopération régionale.....24

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Projet ISLANDS

AfriqueJet Actualités

Développement durable: le Projet Islands tire à sa fin

Port-Louis, Maurice - Lancé en 2011 pour soutenir les cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et Zanizibar dans la mise en oeuvre des politiques publiques de développement durable, le Projet Islands va bientôt prendre fin.

Une réunion du comité de pilotage de ce projet s'est ouverte ce mardi au siège de la COI, à Ebène, dans le centre de l'Ile Maurice, au cours de laquelle, son Secrétaire général, Jean-Claude de L'Estrac, a fait le point. On rappelle que le Projet Islands est financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Union européenne, qui a renouvelé son appui pour une seconde phase à hauteur de 7,5 millions d'euros.
Outre l'Ile Maurice, les pays membres de la COI sont La Réunion, Madagascar, les Seychelles et les Comores.
Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que le Projet Islands visait à mieux faire entendre la voix de l'Océan Indien sur la question du développement durable.

'Concrètement, cela passe, d'abord, par la sensibilisation des acteurs publics et privés ainsi que les populations', a-t-il indiqué. Il a jugé 'encourageant de constater que la plupart des gouvernements des pays concernés ont adopté des politiques de développement durable ambitieuses'.

Selon lui, plus de 800 acteurs du développement durable issus de chacun des pays couverts par le projet ont été formés dans des domaines variés, allant de la gestion des récifs coralliens à l'intégration effective des piliers du développement durable dans les politiques nationales. M. de L'Estrac a également parlé de la jeunesse dans les îles qui, selon lui, 'est un acteur-clé du développement durable'.

'La sensibilisation dès le plus jeune âge est le meilleur moyen d'inclure dans la conscience collective le respect de l'environnement, ainsi que le lien entre écologie et progrès économique et social', a-t-il souligné.

Cela s'est fait, a-t-il ajouté, par la production et la diffusion de courts-métrages et la publication et la circulation d'ouvrages destinés aux plus jeunes. Environ 4.000 enfants venant des pays de la région ont ainsi participé à la réalisation d'une bande dessinée, ce qui, selon le Secrétaire général de la COI, témoigne de la conscience déjà vive que ces jeunes ont de l'importance d'un environnement respecté et préservé.

'Cette approche pédagogique est indispensable à l'émergence d'une région authentiquement durable', a-t-il souligné. En parallèle à ses activités, le Projet Islands a conduit une vaste campagne d'éducation au développement durable en concevant des supports adaptés à différents types de publics.
Ce sont, au total, plus de 13.000 personnes, jeunes et communautés locales, enseignants et décideurs qui ont été sensibilisés, a indiqué le Secrétaire général de la COI. Selon lui, c'est également à travers ce projet que la COI participe aux négociations mondiales sur le développement durable et le changement climatique.

Pana 27/05/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/8039-developpement-durable-le-projet-islands-tire-a-sa-fin.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

http://www.lemauricien.com/article/projet-islands-la-coi-mise-sur-la-jeunesse

PROJET ISLANDS : La COI mise sur la jeunesse

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 27 MAI, 2014 - 20:00

Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean-Claude de L'Estrac, a déclaré, ce matin, lors de la 5e réunion du comité de pilotage du projet ISLANDS, qu'il ne fait pas de doute que la jeunesse est un acteur clé du développement durable. Pour lui, la sensibilisation dès le plus jeune âge est le meilleur moyen d'indurer dans la conscience collective le respect de l'environnement ainsi que le lien entre écologie et progrès économique et social.

C'est par la production et la diffusion de courts-métrages et la publication et la circulation d'ouvrages destinés aux plus jeunes que s'est effectuée cette sensibilisation, indique Jean-Claude de L'Estrac. Environ 4 000 enfants venant des pays de la région ont ainsi participé à la réalisation d'une bande dessinée. Ce qui, pour lui, témoigne de la consience déjà vive que ces jeunes ont de l'importance d'un environnement respecté et préservé. « Cette approche pédagogique est indispensable à l'émergence d'une région authentiquement durable », a-t-il fait ressortir.
Le projet ISLANDS a débuté en 2011 avec le soutien financier de l'Union européenne et avec comme objectifs de soutenir les pays membres de la COI et l'île de Zanzibar dans la mise en œuvre de politiques publiques de développement durable. Il vise aussi à faire entendre à l'international la voix de l'océan Indien sur cette question. Tirant à sa fin, ce projet a permis, affirme Jean-Claude de L'Estrac, à la plupart des gouvernements d'adopter des politiques de développement durable « qu'on peut qualifier d'ambitieuses. »

En parallèle à ses activités, le projet a conduit une vaste campagne d'éducation au développement durable en concevant des supports adaptés à différents types de publics. Ce sont, au total, plus de 13 000 personnes, jeunes et communautés locales, enseignants et décideurs, qui ont été sensibilisés. C'est à travers ce projet que la COI participe aux négociations mondiales sur le développement durable et le changement climatique. Ces conférences mondiales, dit Jean-Claude de L'Estrac, revêtent une importance capitale pour les pays de la région. « C'est, d'abord, aux îles Samoa que nous devons faire entendre notre voix insulaire afin d'assurer une juste prise en compte de nos intérêts dans l'agenda mondial pour le développement 2015/2030. La COI proposera que les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) jouissent d'un traitement spécifique et différencié au sein du Système des Nations unies », a-t-il conclu.

Pour sa part, la Chargée de la Coopération régionale de l'UE à Maurice, Cécile Tassin-Pelzer, a également parlé de cette troisième conférence internationale sur les PEID. Celle-ci devrait porter principalement sur le changement climatique, qui est l'un des plus grands défis que les PEID aient à relever ; les mers et les océans ainsi que les ressources marines et côtières qui représentent une composante essentielle de l'économie et de l'identité culturelle des PEID, en sus de la biodiversité et des écosystèmes riches mais vulnérables, l'insécurité alimentaire et la dépendance énergétique.
La seconde phase du programme ISLANDS qui débute dans quelques mois représente des opportunités réelles pour la COI « de porter au plus haut niveau les préoccupations des iles de la région », dit-elle. Cet atelier se termine vendredi.

Le Projet Islands sur le développement durable dans l'Océan Indien tire à sa fin

Port-Louis, Maurice (PANA) - Lancé en 2011 pour soutenir les cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et Zanizibar dans la mise en oeuvre des politiques publiques de développement durable, le Projet Islands va bientôt prendre fin. Une réunion du comité de pilotage de ce projet s'est ouverte ce mardi au siège de la COI, à Ebène, dans le centre de l'Ile Maurice, au cours de laquelle, son Secrétaire général, Jean-Claude de L'Estrac, a fait le point. On rappelle que le Projet Islands est financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Union européenne, qui a renouvelé son appui pour une seconde phase à hauteur de 7,5 millions d'euros. Outre l'Ile Maurice, les pays membres de la COI sont La Réunion, Madagascar, les Seychelles et les Comores. Jean-Claude de l'Estrac a rappelé que le Projet Islands visait à mieux faire entendre la voix de l'Océan Indien sur la question du développement durable. "Concrètement, cela passe, d'abord, par la sensibilisation des acteurs publics et privés ainsi que les populations", a-t-il indiqué.

Il a jugé "encourageant de constater que la plupart des gouvernements des pays concernés ont adopté des politiques de développement durable ambitieuses". Selon lui, plus de 800 acteurs du développement durable issus de chacun des pays couverts par le projet ont été formés dans des domaines variés, allant de la gestion des récifs coralliens à l'intégration effective des piliers du développement durable dans les politiques nationales. M. de L'Estrac a également parlé de la jeunesse dans les îles qui, selon lui, "est un acteur-clé du développement durable". "La sensibilisation dès le plus jeune âge est le meilleur moyen d'inclure dans la conscience collective le respect de l'environnement, ainsi que le lien entre écologie et progrès économique et social", a-t-il souligné. Cela s'est fait, a-t-il ajouté, par la production et la diffusion de courts-métrages et la publication et la circulation d'ouvrages destinés aux plus jeunes. Environ 4.000 enfants venant des pays de la région ont ainsi participé à la réalisation d'une bande dessinée, ce qui, selon le Secrétaire général de la COI, témoigne de la conscience déjà vive que ces jeunes ont de l'importance d'un environnement respecté et préservé. "Cette approche pédagogique est indispensable à l'émergence d'une région authentiquement durable", a-t-il souligné. En parallèle à ses activités, le Projet Islands a conduit une vaste campagne d'éducation au développement durable en concevant des supports adaptés à différents types de publics. Ce sont, au total, plus de 13.000 personnes, jeunes et communautés locales, enseignants et décideurs qui ont été sensibilisés, a indiqué le Secrétaire général de la COI. Selon lui, c'est également à travers ce projet que la COI participe aux négociations mondiales sur le développement durable et le changement climatique. -0- PANA NA/JSG/IBA 27mai2014

27 mai 2014 09:50:12

Sommet des chefs d'états aux Comores

lexpress.mu
online. ontime.

La Sentinelle
OCÉAN IND





COMORES • MADAGASCAR • SEYCHELLES • RÉUNION •

COMORES

L'organisation du Sommet de la COI prend du retard



La capitale de l'Union des Comores, Moroni, accueillera le Sommet de la COI les 26 et 27 juillet.

MORONI sera-t-elle prête avant le 26 juillet pour accueillir le quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien ? Les inquiétudes du comité d'organisation national ne sont pas rassurantes. Cet organe interministériel estime avoir besoin de 300 millions de francs comoriens (environ Rs 25 millions). Mais à moins de deux mois de l'événement, il ne dispose pas encore de cette somme conséquente. « *Sur le plan organisationnel, tout est prêt. On attend maintenant que le gouvernement débloque les fonds pour passer aux choses sérieuses* », affirmait mardi dernier Mouigni Abdou, le chargé de communication du comité, au journal *Al Watwan*. « *Nous devons aller plus vite* », ajoutait-il.

Le budget demandé devait être discuté le lendemain, mercredi, en conseil des ministres. Selon une source proche du dossier contactée hier, « *le financement a bien été approuvé ce jour-là, toutefois l'argent n'a toujours pas été décaissé* ». Ce qui place le comité organisateur dans une situation d'urgence. Car les fonds attendus doivent entre autres servir à la construction de cinq suites présidentielles, à l'hôtel Itsandra Beach, pour l'hébergement des différentes délégations officielles. Or à ce jour, les travaux n'ont pas été entamés.

LA RÉUNION

Les agents de voyages chinois

L'EMPIRE du Milieu s'apprête à découvrir les charmes majestueux de l'île intense. Une dizaine de représentants d'agences de voyages chinoises sont en visite à La Réunion depuis dimanche. Jusqu'à la fin de la semaine, ils vont se faire une idée de l'offre d'hébergement et visiter des sites touristiques pour en faire la promotion auprès de leurs clients.

Cette opération de séduction du marché chinois est coordonnée par l'office régional du tourisme. Elle intervient alors que la France prévoit de faciliter la venue des Chinois dans son département de l'océan Indien. La semaine dernière, la ministre française des Outre-mer, George Pau-Langevin, a annoncé un projet d'arrêté pour dispenser de visas les touristes chinois et indiens qui séjourneront moins de quinze jours dans l'île dans le cadre d'un voyage organisé par une agence agréée. La date d'entrée en vigueur de cette disposition devrait être annoncée dans le courant du mois de juin.



Une dizaine d'agents de voyages chinois visitent actuellement les sites touristiques réunionnais.

« *Beaucoup de nos ressortissants choisissent l'île Maurice pour leurs vacances, mais bientôt ce sera aussi facile d'obtenir un visa pour La Réun* s'est réjoui un des a de voyage interrogé la chaîne *Antenne Ré* « *Je compte envoy photos que je prends mes clients qui veule siter cette île. Les C prêtent plus attentio images qu'aux sl C'est bien plus attr pour eux* », a ajouté de ses compatriotes.

Record de froid dans les hauts

De mémoire de météorologue, il n'avait jamais fait aussi froid à la Plaine-des-Cafr à 0,8 °C dans la nuit de samedi à dimanche dans ce village des hauts de La Réun climat. Étrangement, il faisait dans le même temps 7 °C un peu plus en altitude, vue qui fait face au Piton de la Fournaise. Pour décrire ce phénomène, Météo Fran *températures*». Sur l'ensemble de l'île, en raison du passage d'un front froid, les te moyenne inférieures de 1 °C sur le littoral et de 2 °C sur les hauteurs par rapport au le record de froid de la Plaine-des-Cafres s'établissait à 1 °C. Il avait été enregistré à d

lexpress.mu
online. ontime.



COMORES • MAYOTTE • MADAGASCAR • SEYCHELLES • RÉUNION • RODRIGU

MADAGASCAR

Chez les pêcheurs de crabes d' Antsohe

La pêche traditionnelle dans les villages côtiers permet actuellement à Madagascar de produire chaque année 2 500 tonnes de crabes des mangroves, dont 75 % sont destinés à l'exportation. Mais le potentiel de production est trois fois supérieur. Nous sommes remontés à la source de cette industrie, dans un village de la région de Mahajanga où, soutenus par un programm de développement durable, les pêcheurs ont adopté de nouvelles techniques pour améliorer leur rendement.

Les pêcheurs de crabes se déplacent dans les mangroves sur des pirogues creusées dans des troncs d'arbre.

Les crabes sont enrobés de boue pour les g

La pêche du poisson est exclusivement réservée à la consommation des villageois.

Les femmes se rendent chaque jour en brousse pour y attraper des crabes dans leurs terriers.

Les enfants suivent les cours d'un institu pour le moment peu nombreux à poursu

QUI, à Maurice, n'a jamais mangé de crabe de Madagascar ? Ce crustacé a trouvé sa place depuis longtemps déjà dans les rayons frais de nos supermarchés. Mais avant d'arriver jusque dans nos *karay*, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a vu du paysage. Le crabe des mangroves – *scylla serrata* de son nom latin - nous vient de ces villages de pêcheurs traditionnels qui parsèment les côtes de la Grande île. Nous nous sommes rendus la semaine dernière, en compagnie d'une équipe du programme du développement durable *Smartfish* - financé par l'Union européenne et coordonné par la Commission de l'océan Indien - dans l'un de ces hameaux difficiles d'accès et ignorés de la modernité.

Le village que nous allons visiter se nomme Antsohery. Les crabes constituent la principale ressource des vingt-six pêcheurs qui y vivent avec leurs familles. Les hommes partent dans les mangroves bien avant le lever du soleil. Pour les rencontrer à leur

Impossible, ici, d'accoster à sec. Pour arriver sur la terre ferme, nous devrons franchir à pied, sur plusieurs dizaines de mètres, la boue qui borde le rivage. L'accueil des habitants est chaleureux malgré la barrière de la langue, les villageois ne parlant que le malgache. Un groupe d'hommes vient juste de rentrer de sa campagne de pêche matinale. Des pirogues, ils débarquent de grands sacs remplis de crabes.

RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ

Ces sacs ne doivent pas dépasser le poids de 30 kg. C'est l'un des enseignements tirés par les pêcheurs d'Antsohery depuis qu'ils sont accompagnés par le programme *Smartfish*, comme ceux de sept autres villages de la région de Mahajanga. Les experts de ce projet, qui a débuté en 2011 et vise à développer une exploitation durable des ressources halieutiques, ont convaincu les villageois d'adopter de nouvelles

aujourd'hui, ne dépassent plus 1 %.

Les crabes étant gros - dix centimètres au minimum pour pouvoir être commercialisés -, les pêcheurs prennent bien garde à la menace de leurs pinces. Celles-ci sont attachées à l'aide de longues feuilles. Ensuite les villageois mélangent de la boue avec un peu d'eau et en recouvrent les crabes. « *Cela permet de les conserver dans l'humidité et la fraîcheur pour qu'ils restent vivants pendant cette étape qui se fait en plein soleil* », explique un pêcheur. Les crabes doivent être vendus vivants car morts, leur chair se dégrade rapidement et devient dangereuse pour la santé.

Avant 2011, les crabes étaient conservés à l'intérieur du toit des cases traditionnelles, faites de bois et de paille. Maintenant, en attendant d'être achetés, ils sont placés dans des cages construites dans l'eau

boueuse. Ces cages, qui peuvent contenir entre 50 et 60 kilos, sont recouvertes de feuilles pour empêcher que la boue ne sèche, ce qui serait fatal aux crustacés. Ces installations n'étant pas utilisables pendant la saison des pluies, les crabes sont alors stockés dans des hangars que le programme *Smartfish* a financés.

RS 40 LE KILO DE CRABES

Des collecteurs de crabes viennent de Mahajanga deux fois par semaine. Ils n'emporteront que des crabes vivants pour les revendre à la ville. « *J'achète les crabes à 3 000 ariarys le kilo* (environ Rs 40, NdlR). *Je revends les plus gros à 7 000 ariarys aux entreprises chinoises. Les plus petits sont destinés aux vendeurs des marchés qui m'achètent le kilo à Rs 2 000 ariary*», explique Julienne Razafindrasara. Selon elle, la collecte dans les villages est en moyenne de 800 kg par semaine mais elle peut excéder deux tonnes pendant la haute saison. Toutefois, déplore-t-elle, « *il y a beaucoup de concurrence entre les collecteurs* ».

Le soutien du programme *Smartfish* bénéficie également aux collecteurs. Une subvention de leur activité leur a permis d'acheter non seulement des balances pour peser les crabes, mais aussi des pirogues qu'ils mettent à la disposition des pêcheurs.

« *Les pirogues que les pêcheurs utilisent m'appartiennent donc je suis assurée qu'ils n'iront pas vendre leurs crabes à d'autres collecteurs* », indique Julienne Razafindrasara. C'est aussi dans une pirogue, sur laquelle des étagères mobiles ont été installées pour le transport des crabes, qu'elle repartira avec sa cargaison vers Mahajanga.

Laetitia MÉLIDOR
(de Madagascar)

75% pour l'exportation

Très apprécié par les Malgaches qui l selon diverses recettes, le crabe des aussi très demandé sur le marché int Selon les chiffres du programme *Sm Food and Agriculture Organisation* (F production est destinée à l'exportatio au marché local. Les 5 % restants c la consommation des familles de pê Sur les trois dernières années, la pr crabes des mangroves était en moy tonnes par an. Un chiffre qui a quad 1985, la pêche de ce crustacé étant forte demande. Il n'y a pas de sure autant. Le potentiel de production e estimé à 7 500 tonnes sans que ce ressource.

Les crabes sont exportés vivants o la France pour 63 %, Maurice (14 (6 %) et d'autres pays. Au nombre pays, les sociétés exportatrices so collecte de crabes augmenter car de se positionner sur les marchés diversifier l'offre en proposant div transformation.

DES CONDITIONS DE VIE DIFFICILES

Le confort, dans un village côtier comme Antsohery, est une notion toute relative. Ici, par exemple, posséder un matelas pour dormir est un luxe que

Toute la vie, à Antsohery, s'organise autour des crabes. sont partis pêcher dans les mangroves, les femm production. « *Tous les matins, je laisse les enfants a*

CONCURRENCE EN MILIEU MARIN

Les Asiatiques mettent la barre trop haut

Textes : **Nadia**
Photos : **Njaka Rajaonisaonina**

11 journalistes de Maurice, des Seychelles, des Comores et de Madagascar viennent de bénéficier d'une formation de cinq jours à Mahajanga, dispensée par le projet SmartFish. Placée sous le thème « Le rôle des médias dans la promotion d'une pêche durable », elle a permis de recueillir des informations indispensables sur la filière. Le media training a aussi été une opportunité pour les journalistes de prendre connaissance des autres cas au niveau de la zone océan Indien, mais surtout de constater de visu la vie quotidienne des pêcheurs et des inspecteurs du centre de surveillance de pêche(CSP). A cette occasion, un guide pour les journalistes et les médias a été distribué.

SURPECHE La vigilance est de mise



Les journalistes constatant de visu la situation à Mahajanga.

On dénombre actuellement cinq pêches pertinentes dans la zone économique exclusive (ZEE) de l'océan Indien. Ce sont les pêches aux thons, aux crevettes, aux crabes, aux langoustes et aux poulpes. L'activité se divise en trois catégories, à savoir la pêche industrielle, celle artisanale et celle traditionnelle. Les deux premiers modes sont pratiqués avec une embarcation motorisée alors que le dernier est souvent en pirogue et à la ligne. La pêche aux crevettes est la première source de devises pour Madagascar.

Aujourd'hui les marchés asiatiques commencent à s'intéresser aux crabes frais et de qualité. « *Chaque semaine, 30 à 40 tonnes de crabes arrivent à l'aéroport international d'Ivato en vue d'une exportation à Guanzhou-Chine* » selon le chef des opérations au niveau du CSP, Tiana Randriambola. « *Avec cette offre, on s'achemine vers une surexploitation des crabes* ». Afin de prévenir cette surexploitation, le gouvernement malgache a proposé au programme SmartFish d'inclure dans son projet plusieurs pêcheries traditionnelles, dont celle de crabes de mangrove appelées communément crabes de boue. Une stratégie a été alors mise en place à l'instar de la réduction d'un tiers des pertes post-capture.

Rappelons que le programme SmartFish est un projet de la commission de l'océan Indien (COI), couvrant une vingtaine de pays de la région Afrique orientale et australe, et de l'océan Indien (Afoi-OI). Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 37 millions d'euros, ledit projet en est actuellement à sa seconde phase. SmartFish soutient le développement durable des différentes pêcheries avec un échange d'expériences entre les vingt pays bénéficiaires.

ANTSOHERY Les villageois sont optimistes

Le petit village d'Antsohery est situé à une soixantaine de kilomètres de Mahajanga. On y accède plus rapidement par voie maritime en trois tours d'horloge car le voyage sur route peut prendre des heures. Dans ce village habité par une centaine d'habitants, la pêche aux crabes est la principale source de revenus. Les outils les plus utilisés sont le crochet et le filet. Les opérations moins lourdes sont réservées aux femmes et aux enfants, les hommes doivent prendre la pirogue. « *Depuis la nouvelle politique de post-capture avec les mailles, les gare gares et les cages de viviers, le taux de mortalité des crabes est réduit à 1%, voire zéro* » explique Julienne Razafindrafara, la propriétaire de Business'in crabe, une petite société de collecte de crabes. « *Lors des saisons de pluies, ce taux augmente car nous ne pouvons pas appliquer la technique de réduction des pertes après capture* ». La technique de stockage dans le hangar à étalage et spacieux, le transport dans des sacs de jute ou encore le bateau à étalage offrent une immense chance de survie des produits.

La communauté impose ses propres règles

La largeur minimale d'un crabe destiné à la vente est de 10 cm, sa taille normale est de 13 cm. « *Nous assistons aujourd'hui à une baisse des captures suite à une surexploitation* » confie le chef du village Amiry. « *Par semaine, la production est de 30 kg par pêcheur alors qu'auparavant elle avait atteint plus d'une cinquantaine de kilos par tête* ». Julienne Razafindrafara se plaint elle aussi de cette diminution qui a des conséquences néfastes sur son business avec les chinois. « *Actuellement, notre collecte est de 800 Kg par semaine contre plus de 2 T auparavant. Sur ces 800 Kg, près de 390 Kg sont repris par les chinois à un prix de 7000 à 8000 Ar le kilo. Et le reste est acheté par les sociétés de pêche locales à 3000 Ar le kilo, le prix initial auprès des pêcheurs. Ce qui constitue une perte énorme* » a-t-elle regretté.

Pour mieux entretenir la filière, la communauté a mis en place le « localy managed marine area (LMMA). Non contradictoire aux lois nationales, le LMMA est un règlement intérieur qui dicte les règles à suivre. La fermeture et l'ouverture de la pêche, facteurs déterminants dans la préservation des ressources et des mangroves, sont régies par ce règlement. A Antsohery et Andolomikopaka, les pêcheurs observent un temps d'interruption entre le 15 décembre et le 15 février bien que la législation malgache n'impose aucune période de fermeture pour la filière crabe. Au cours de cette cessation momentanée, les villageois s'attèlent à d'autres activités comme l'agriculture.

POST CAPTURE DE CRABES La strat gie en bonne voie

A Madagascar, les crabes sont encore en abondance. Les statistiques font état de captures annuelles estimées à 3500 T pour un potentiel de 7500 T. Cependant, les zones de pêche exploitées sont localisées dans les villes et montrent des signes de surexploitation. « *En 2012, une étude a confirmé un taux de mortalité élevé des crabes* » explique un consultant de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Zbigniew Kasprzyk. « *Cela est souvent dû à la façon dont on pêche les crabes et/ ou à la manière dont on les maintient en vie avant leur commercialisation* ».

Depuis trois ans, une stratégie pour une meilleure valorisation des prises et la réduction des pertes après capture dans la chaîne de valeur du crabe a été adoptée à Madagascar. Neuf sites ont été ciblés, dont le village des pêcheurs d'Antsohery et Andolomikopaka. A cet effet, tous les dispositifs ont été mis en œuvre. Cette année sera consacrée à une vulgarisation agressive, allant de la pêche jusqu'aux formalités administratives en passant par le stockage, le transport et la commercialisation. Il faut rappeler que 75% de la production sont destinés à l'exportation, 20% au marché local et les 5% restants à l'auto- consommation.

LA PECHE EN CHIFFRES

Consommation en poissons : Kg/ Pers/An

MONDE	AFRIQUE	MADAGASCAR
18.5	9.5	2.5
SEYCHELLES	MAURICE	COMORES
60	22	21

SUREXPLOITATION Les risques sont craindre

Depuis quelques années, on assiste à une rivalité entre les entreprises de collecte et d'exportation européennes et asiatiques. La balance commerciale penche du côté du marché asiatique. « *Les chinois placent la barre haut avec un prix d'achat défiant toute concurrence. On assiste aujourd'hui à une mainmise asiatique sur les produits halieutiques* » confirme Hery Malala Andriamihaja, directeur de l'exploitation en charge de la production et de la qualité des produits auprès d'une société européenne exportatrice de produits halieutiques à Mahajanga. « *Nous craignons une surexploitation de la filière avec l'entrée en lice des asiatiques qui achètent les crabes vivants à un prix entre 1.5 et 3 euros le kilo, contre 1euro de notre part. En 2012, nous avions pu collecter 3000 à 4000 T de crabes par jour contre un approvisionnement quotidien de 400 Kg actuellement*» se plaint ce haut responsable.

« *400 kg de crabes par jour par pêcheur sont achetés par les chinois, tandis que seulement 50 Kg par jour par pêcheur nous sont destinés* ». Et les conséquences se font tout de suite ressentir. « *Nous allons bientôt remercier 45 employés à cause de cette sous-exploitation*» plaide Hery Malala Andriamihaja.



Les inspecteurs en plein contrôle d'un bateau chinois.

CENTRE DE SURVEILLANCE DE PECHE La grande patrouille

Le programme SmartFish vise le marché régional. En importation, il existe en effet beaucoup de demandes qu'on peut satisfaire à moindre coût dans la zone océan Indien. Il n'est alors d'aucune utilité de percer le marché mondial. De plus, les lois et les politiques ne tendent pas vers la pêche durable, d'où l'existence de la pêche illicite « *souvent exercée par les bateaux thaïlandais* ». Ainsi, un programme régional de surveillance de pêche (PRSP) a été mis en œuvre. Depuis 7 ans, 5 pays ont réuni leurs ressources et leurs expériences pour la bonne marche de la mission au sein de la zone économique exclusive (ZEE). A cet effet, 5 bateaux de patrouille, dont 3 appartenant à Madagascar, 1 à Maurice et 1 aux Seychelles, sont mobilisés.

Le PRSP dispose aussi d'une patrouille aérienne. Une mission régionale dure entre 15 et 30 jours avec 1 à 3 heures de navigation journalière. Les sentinelles de mer procèdent généralement à la vérification de l'autorisation de pêcher dans la zone et de la déclaration de l'intention d'y entrer. Un contrôle strict des produits est également de mise. « *Dans le cas où un bateau est déclaré clandestin, il sera de suite dérouté vers le port le plus proche. Il ne pourra quitter les lieux qu'après régularisation des papiers. Le propriétaire, le capitaine et les autorités décideront ensemble de l'amende à payer* » explique Tiana Randriambola du CSP. Pour Madagascar, les amendes seront versées auprès du trésor public. « *Chaque inspecteur tranche en fonction des lois régissant le pays lors du déroutement du navire en faute*».

Dans l'exercice de leurs fonctions, ces sentinelles de mer ne sont pas confrontées à des soucis majeurs. « *Nous avions pu surmonter le problème de langue. Aujourd'hui nous parlons plusieurs langues*» certifie Tiana Randriambola. Mais la complication est plutôt du côté des bateaux asiatiques. « *Souvent, ils font semblant de ne pas parler l'anglais* ».

Ce cas a d'ailleurs été confirmé lors de la mission de surveillance assistée par les médias le 17 mai dernier. Un chalutier commandé par un natif chinois a fait mine de ne rien comprendre. Il a été maintes fois interpellé par les inspecteurs du CSP Madagascar mais n'a réagi à l'appel qu'après une dizaine de minutes. « *Dans ces cas-là, nous adressons un avertissement au capitaine comme quoi faire fi des injonctions des inspecteurs constitue une infraction* » fait savoir le chef des opérations. Tous les bateaux et usagers de la mer doivent se connecter sur la 16, une fréquence VHF reconnue internationalement.

Revue de presse de la COI produite par l'Unité communication/département Relations Publiques

Entre exploitation et préservation des ressources

La pêche est très importante à Madagascar, car étant une île, le pays est entouré de mer qui regorge de poissons dont la demande à l'internationale ne cesse d'augmenter. L'exploitation des ressources halieutiques donne non seulement de l'emploi mais aussi des ressources financières à l'Etat.

Les îles de l'Océan Indien comme les Seychelles, les Comores, Maurice, la Réunion et Madagascar partagent des zones économiques très vastes allant jusqu'à 3,8 millions de km2. En 2009, les exportations de poissons de l'Océan Indien représentaient plus de 30% des exportations agricoles à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Selon la dernière édition de la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture de la FAO, en 2012, la production halieutique et aquacole s'est établie à 158 millions de tonnes, soit environ 10 millions de tonnes de plus qu'en 2010.Pour Madagascar en particulier, le secteur de la pêche de capture et de l'aquaculture représente environ 7% du PIB national. « Jamais la pêche et l'aquaculture n'ont joué un rôle si important dans l'alimentation et les revenus d'un si grand nombre de personnes, même si des pratiques préjudiciables et une mauvaise gestion menacent la durabilité du secteur », indique le rapport de la FAO. La contribution des pêcheurs artisans à la production halieutique à Madagascar est de 60%. En gros, ces derniers pêchent des poissons pélagiques et des poissons démersaux tels que les empereurs, les vivaneaux et les mérous.

Les filières qui percent

D'après les données reçues au Centre de Surveillance des Pêches, les filières qui trouvent du succès en ce moment restent le crabe, la langouste, les crevettes, les concombres de mers et le thon.

Le Thon

Concernant le thon en particulier, il est l'espèce le plus demandé sur le marché actuellement et sur le plan économique surtout. Depuis les années 90, la demande a toujours augmenté pour être, désormais, à 6 millions de tonnes métriques par an. La valeur totale des prises de thons dans l'Océan Indien est estimée à environ 1,5 à 2 milliards d'euros. Les emplois générés par cette filière pour Madagascar en particulier se situent dans les 1500 dans les usines de transformation. La filière joue donc un rôle très important sur le plan économique. La pêche thonière fait rentrer des devises pour l'Etat Malagasy et les états côtiers de l'Océan Indien. Puisque la plupart de ces Etats comme la Grande île n'ont pas les moyens techniques et financiers pour exploiter de telles ressources, il serait plus judicieux, selon les experts comme Jude Talma du programme SmartFish, de bien négocier les droits d'accès. Par contre, les accords de pêches peuvent parfois créer des obstacles, car le contenu de ces accords avec l'Union Européenne est accessible au public mais ceux du Japon, de Taiwan et de la Corée ne le sont pas. Les citoyens n'ont aucune idée du nombre de navires étrangers autorisés dans les eaux. Il est vraisemblable que, faute de transparence, les droits de licence versés par les flottes de pêche lointaine ne soient pas proportionnels à la valeur des prises débarquées.

La Crevette

Cette filière reste encore le pourvoyeur de fonds en devise pour Madagascar car elle est la plus pratiquée surtout en aquaculture dans le pays. Ce que l'on peut retenir de l'aquaculture, c'est qu'elle produit 12 fois plus de poissons qu'en 1980. Cette pratique commence à prendre racine à Madagascar et l'élevage de crevette est la plus exercée en ce moment et 5 sociétés ont pu produire 8 547 tonnes métriques de crevette destinées à l'exportation. Toutefois, la production de crevettes à Madagascar a chuté à cause de la concurrence asiatique et de l'épidémie du « Whitespot » qui a fait beaucoup de ravage dans les bassins d'aquaculture de crevette. Ce déclin a commencé vers les années 90 avec une production annuelle de 8.000 tonnes pour descendre à 7000 tonnes en 2004, puis à 3.000 tonnes par an après 2004. Néanmoins, les crevettes pêchées dans la mer ne subissent pas ce problème de « whitespot » selon Herimalala Andriamihaja, directeur de production et de qualité au sein de PECHEXPORT S.A.

Pertes post-captures

Concernant le crabe, le gouvernement malagasy a demandé au programme Smartfish d'inclure cette filière ainsi que d'autres pêcheries traditionnelles dans leurs programmes. Dans l'état actuel des choses, Madagascar n'arrive pas à exploiter son potentiel en matière de crabe, car la Grande ile n'exploite que 3 500 tonnes par an alors qu'elle a le potentiel d'en exploiter le double. La pêche au crabe à Madagascar est encore traditionnelle et d'après les informations recueillies auprès des pêcheurs de crabes d'Andolomikopaka Majunga, sur 1 tonne de crabes péchés, environs 300 kg meurent à cause des conditions de stockage, du transport etc. Avec le programme Smartfish, un « guide de l'exploitant des crabes de Mangrove » a été proposé à tous ceux qui veulent exploiter ou exploitent déjà le crabe pour ainsi limiter les pertes post-captures. Notamment, le guide a apporté des changements au niveau des hangars de stockage, les cage-enclos viviers de stockage, la charrette améliorée et les caisses en bois pour les transports, les étagères amovibles pour la pirogue. Ce guide montre ainsi comment réduire les pertes post-captures. Dans le village d'Antsohery, près d'Andolomikopaka, les villageois ont testé ces nouvelles méthodes proposées par le programme Smartfish, et le résultat est satisfaisant. Julienne Razafindrafara, collecteur de crabes explique : « depuis que nous avions utilisé ces nouvelles méthodes, les pertes post-captures ont diminué. Mes pêcheurs sont tous convaincus, surtout pour le mode de conservation, car auparavant les pertes se chiffraient à 5 crabes morts sur 10 péchés. Maintenant, il n'y en a qu'un seul mort tout au plus». Zbigniew Kasprzyk, consultant auprès du programme Smartfish et qui est spécialisé dans la biologie marine, explique que le taux de mortalité des crabes est à présent en dessous de 1% avec les méthodes améliorées dans la pêche de crabes. En ce moment, environs 70.000 pêcheurs sont recensés dans la pêche de crabe.

Surpêches localisées

Malgré ce gros potentiel sur les ressources halieutiques, un phénomène de surpêche localisée est en train de se produire. Avec ce fort potentiel, beaucoup de preneurs arrivent à Madagascar pour prendre ces ressources. Les Chinois en sont parmi les preneurs de crabes. Ce qui se passe en ce moment c'est que les pêcheurs ne diversifient pas leurs lieux de pêche et risquent de créer une surexploitation localisée. Etant donné l'étendue des ressources halieutiques, la surexploitation généralisée n'est pas encore à craindre. Toutefois, les ressources halieutiques sont épuisables et faute de gestion des ressources, le pire pourrait arriver. Selon les dires des villageois, il existe une organisation locale qui essaie de gérer les ressources afin de sensibiliser les pêcheurs à respecter les périodes de reproduction et ne pas prendre les crabes de petite taille, qui est normalement en dessous de 10cm. Par contre, il y en a qui ne respecte pas ces principes car sur le marché de Majunga, on voit toujours des crabes de petites tailles vendus. Les preneurs chinois sont, par-dessus tout, intéressés par les gros calibres et ceux qui ne sont pas pris par les chinois sont revendus aux entreprises locales.

Fort dominance de la pêche artisanale

Si la pêche industrielle sert à approvisionner les marchés mondiaux, la plupart des pêcheurs dans la région Afrique et de l'Océan Indien exerce ce qu'on appelle la pêche artisanale. Cette méthode se transmet pour la plupart de génération en génération et de père en fils dans certaines localités. Ces pêcheurs dits « traditionnels » le font pour une question de sécurité alimentaire, loin des gros profits des grands palangriers. Ces pêcheurs, loin des objectifs des sociétés commerciales, utilisent des quantités relativement faibles de capita et d'énergie, des pirogues pour une pêche à proximité du rivage. Leurs avoirs servent notamment à la consommation locale. Dans la région Afrique et de l'Océan Indien, les pêcheurs utilisent des lignes à la main, des pièges, des filets pour avoir du poisson. Ils peuvent passer des heures, voire toute une journée sur mer pour n'avoir qu'une petite quantité de poisson. Certains d'entre eux visent le marché local et, avec ces types de matériels, arrivent à pêcher environ 20 kg de poissons composés souvent de capitaine, de cabot et de rouget. Toutefois, ces pêcheurs travaillent avec des collecteurs qui les revendent sur le marché local de Majunga.

Surveillance des pêches dans l'Océan Indien

La région Océan Indien n'est guère victime des pirates des mers, mais plutôt de divers pillages des ressources marines au large des côtes. Un des problèmes du secteur halieutique réside dans le fait que certaines régions de l'Océan Indien ne disposent pas de moyens techniques requis pour le contrôle des activités dans leurs propres zones économiques exclusives. La pêche thonière est cependant vulnérable à la pêche illicite qui n'est nullement réglementée ni déclarée. Pour le cas de Madagascar, la pêche est toutefois contrôlée par le Centre de Surveillance des Pêches ou CSP qui assure la coordination de l'ensemble des activités et opérations de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches et de l'aquaculture à Madagascar. Dans le cadre de la surveillance des pêches, dans la zone économique exclusive de Madagascar, le CSP effectue des surveillances maritimes par l'intermédiaire des missions spécialisées comme ils l'entendent. C'est par ces missions spécialisées que le CSP suit de près les activités de pêches à travers la liste des navires

autorisés à pêcher, la liste des permis des collecteurs et les rapports sur la situation des navires. Le Centre de Surveillance des Pêches dispose de plusieurs navires de surveillance qui est le « Tendromaso » et le fameux « Atsantsa ». Ces navires sont tous équipés de matériels de communication comme le BLU, le VHF, le GPS, les téléphones portables et le téléphone INMARSAT. Pour ces navires, à chaque mission, le commandant de bord reçoit les consignes contenant les listes des navires à inspecter et leurs positions. Pour marquer l'efficacité du système de surveillance à Madagascar, le CSP dispose aussi du Vessel Monitoring System qui est un système de suivi des navires par satellite.

L' « Atsantsa » en action
Lors d'une mission effectuée par le navire de surveillance « Atsantsa », la semaine dernière, au large des côtes Majungaises, un bateau a été contrôlé mais a essayé d'esquiver. Lorsque des bateaux essaient d'esquiver les contrôles, que ce soit par l'ignorance des appels VHS effectués par les inspecteurs de pêches, l'Atsantsa procède à une poursuite du bateau en infraction et tente par tous les moyens de l'arrêter pour le contrôle. C'est de cette façon que les contrôles en mer se passent, juste pour dire que le CSP travaille pour limiter les pêches illicites dans la zone économique exclusive malgache. Toutefois, l'Antsantsa travaille aussi dans toute la région Océan Indien pour suivre les pêches illicites dans la région, et une mission de ce genre peut durer jusqu'à 30 jours ou plus. Les infractions qui se répètent le plus souvent sont la pêche sans licence, la collecte sans permis, le transport illicite sans visa de conformité, COS et permis de collecte. Souvent lors des contrôles, les inspecteurs des pêches vérifient l' « acte de naturalisation », l'autorisation annuelle de pêche.

Le programme SmartFish

Consciente de l'importance du secteur de la pêche en Afrique, la Commission de l'Océan Indien a mis en œuvre avec la FAO le programme SmartFish qui est financé par l'Union Européenne à hauteur de 37 millions de dollars. SmartFish essaie de relever plusieurs défis sur les lois et les politiques en matière de pêche. Le but c'est de promouvoir la pêche durable. Et d'éviter les pêches illégales, la faible qualité des produits de la pêche, une demande régionale en produits de la pêche non satisfaisante et surtout l'importance du poisson et des produits de la pêche sous-estimée en termes de valeur nutritionnelle. C'est dans cette optique que toutes les actions du programme SmartFish sont véhiculées à travers 20 pays de la région Afrique, y compris les îles de l'Océan Indien. Pour ce faire, SmartFish assiste ces pays à asseoir une bonne gestion de la pêche, une bonne gouvernance de la pêche, un suivi-contrôle et surveillance des pêches (MCS). Ces divers programmes œuvrent aussi dans la promotion du commerce régional et de la sécurité alimentaire. En collaboration avec les Etats dans les zones d'intervention de SmartFish, 37 patrouilles conjointes ont été déjà effectuées avec environ 320 inspecteurs en mer pour plus de 1000 jours de patrouille maritime et 800 heures de patrouille aérienne. En termes de résultat, plus 400 bateaux de pêche ont été contrôlés et 10 bateaux de pêche arrêtés avec plus de 40 activités illégales reportées. Ces activités couvrent ainsi la période de 2007, période à laquelle le programme a vu le jour jusqu'en 2013.

Guide pour les médias

Parmi ses réalisations, le programme SmartFish a sorti un guide pour les journalistes et les médias afin qu'ils puissent avoir des idées pour mieux écrire sur le secteur de la pêche. Ce programme de la Commission de l'Océan Indien vise sûrement à ce que le grand public sache pertinemment les enjeux du secteur de la pêche, son potentiel ainsi que les mesures prises pour lutter contre la pêche illicite et la préservation des ressources halieutiques. Ce guide a été officiellement présenté aux journalistes et professionnels des médias de l'Océan Indien lors de la rencontre des médias de l'Océan Indien du 14 au 18 mai 2014 à Majunga. Ce fut l'occasion pour les journalistes de l'Océan Indien de voir comment les pêcheurs de crabe, les pêcheurs en mer vivent leurs quotidiens. Ils ont pu constater comment les inspecteurs des pêches coordonnent leurs actions pour essayer de limiter les pillages des ressources halieutiques de la région Océan Indien.

Racl.R

http://www.lanation.mg/article.php?id=11540

HZK Agence Comorienne de Presse
La Gazette des Comores
Quotidien Indépendant d'Information Générale

Les médias de l'Océan Indien réunis autour du projet SmartFish

Le programme SmartFish de la COI a réuni les médias des pays de l'Océan Indien à Majunga du 14 au 18 mai. La Gazette des Comores a été invitée à cette rencontre sur la pêche régionale.

Deux jours de formation et d'échanges sur la pêche, ainsi que le rôle des medias pour la promotion de ce secteur, ont permis aux journalistes de mieux cerner le maximum d'informations et d'actions de SmartFish, en particulier. Un projet vaste que la plupart des pays n'arrivent toujours pas à cerner les enjeux, comme l'a soutenu Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du programme.

SmartFish appuie la mise en œuvre des stratégies halieutiques régionale. Elle intervient dans la mise en place des méthodes durables de gestion des pèches et a initié un cadre de gouvernance pour une pêche durable, dans une vingtaine de pays en Afrique et dans l'Océan indien. Le programme est exécuté avec le financement de l'Union Européenne et mis en œuvre parla COI et la FAO.

La COI aussi donné à SmartFish la mission de mettre sur pied les mécanismes de suivi, contrôle et de surveillance efficaces à l'intention des ressources halieutiques transfrontalières. Aux Comores, par exemple, le projet a permis d'immatriculer plus de 200 nouveaux et de mettre à jour le fichier de l'organe de surveillance. Il a aussi permis aux inspecteurs de patrouiller conjointement avec leurs confrères des autres îles l'Océan indien pour surveiller la pêche. Moroni n'est toujours pas équipé d'un bateau de surveillance et ces missions conjointes permettent de réduire la pêche illicite dans la région, y compris les Comores.

A Majunga, les journalistes de l'Océan indien ont eu à visiter les percheurs de crabes. Les techniques mis en place grâce à SmartFish ont permis de réduire les pertes post-captures. Nos confrères de la région, on pu constater de leurs yeux les hangars de stockage de plus en plus spacieux, des vivriers de stockages permettant de garder les crabes dans les conditions naturelles, des charrettes adaptées pour les transports sur pistes afin de réduire le taux de crabes écrasés et maintenir l'humidité, les étagères amovibles dans les pirogues de transports …etc.

Un guide de l'exploitant des crabes de mangroves a été publié aux paysans et opérateurs de crabes pour leur permettre de bien assimiler les nouvelles techniques afin de réduire un tiers des pertes post-captures.

Les journalistes ont aussi effectué une journée en mer à bord du patrouilleur de surveillance de pêche Atsantsa, aux côtés des inspecteurs malgaches. « C'est un projet qui aide les pays riverains à lutter contre la pêche illégale. Cela aide énormément dans la protection des ressources. C'était très enrichissant d'aller sur le terrain », a soutenu Mr Nicolas Renat, journaliste du Today in Seychelles. « La plupart des projets gaspillent de l'argent. Là nous sommes face à un programme qui a un sens des priorités, qui a su prendre en compte les vrais besoins sur le terrain », a-t-il poursuivi.

Al-hamdi Abdillah Hamdi

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3442

Pêche maritime : Rencontre régionale des médias de l'Océan Indien

Catégorie : | Midi Madagasikara

Créé le jeudi 15 mai 2014 06:00

Publié le jeudi 15 mai 2014 08:00 Midi Madagasikara Online - Redaction Midi Madagasikara

Affichages : 13

C'est une grande première. Réunir sur un même plateau des médias issus de plusieurs îles de l'Océan Indien, pour se mettre au parfum des réalités de la pêche maritime dans la zone, et des grands enjeux à défendre en matière de gouvernance des pêcheries, au bénéfice des pays concernés. L'initiative est du projet SmartFish, mis en place afin de mettre en œuvre les stratégies régionales élaborées par la Commission de l'Océan Indien (COI), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la communauté est-africaine (EAC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour promouvoir les pêcheries responsables, le développement de l'aquaculture et du commerce du poisson et l'amélioration de la sécurité alimentaire. La contribution des médias, dans leur mission d'information, élargirait les possibilités de prise de décisions éclairées, avec à terme, le développement de la pêche durable. Du vécu. C'est ainsi que le projet SmartFish organise depuis hier, à Mahajanga, la « Rencontre régionale des médias de l'Océan Indien », dans l'objectif de permettre aux journalistes de ...

Lire la suite: Midi Madagasikara Online

http://gasy.net/info/31-presse/midi-madagasikara/151972-peche-maritime-rencontre-regionale-des-medias-de-l-ocean-indien.html

NEWSMADA
LES ACTUS DE MADAGASCAR

Pêche durable : les journalistes s'imprègnent

Écrit par Les nouvelles

Jeudi, 15 Mai 2014 10:46

Une grande première. Les journalistes à l'honneur. 11 journalistes issus de Maurice, des Seychelles, des Comores et de Madagascar, bénéficient d'une formation en pêche durable à Mahajanga. Des partages d'informations, des descentes sur terrain et des rencontres avec les pêcheurs seront programmés depuis hier jusqu'à dimanche à l'endroit de ces derniers.
L'objectif est d'inciter les médias à s'imprégner davantage des informations relatives aux professionnels du secteur et la société, des problèmes rencontrés dans cette filière. Mis à part les informations et les données statistiques prodiguées lors de la formation, un guide pratique pour les journalistes et les médias a distribué.
Ce guide comprend des statistiques, des liens qui serviront de références afin de mieux comprendre le monde de la pêche en Afrique. «*Après cette formation, la thématique de la pêche sera plus visible et les journalistes vont pouvoir s'organiser pour améliorer la qualité des informations sur la pêche* », explique la chargée de communication du projet « *Smart fish* », Toky Rasoloarimanana.
En effet, l'initiative revient au programme. Financé par l'union européenne à hauteur de 37 millions d'euros, Smart Fish appuie « *la mise en œuvre des stratégies halieutiques dans la région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien par le biais de renforcement de capacités et d'intervention* ». Avec ce projet, les 20 pays bénéficiaires pourront se concerter pour « *promouvoir une pêcherie responsable, développer l'aquaculture, développer le commerce du poisson et améliorer la sécurité alimentaire* ».

Nadia

http://www.newsmada.com/index.php/societe/41089-peche-durable--les-journalistes-simpregnent#.U4cM3vl_uyk

Pêche maritime : Rencontre régionale des médias de l'Océan Indien

mai 15th, 2014

C'est une grande première. Réunir sur un même plateau des médias issus de plusieurs îles de l'Océan Indien, pour se mettre au parfum des réalités de la pêche maritime dans la zone, et des grands enjeux à défendre en matière de gouvernance des pêcheries, au bénéfice des pays concernés.
L'initiative est du projet SmartFish, mis en place afin de mettre en œuvre les stratégies régionales élaborées par la Commission de l'Océan Indien (COI), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la communauté est-africaine (EAC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour promouvoir les pêcheries responsables, le développement de l'aquaculture et du commerce du poisson et l'amélioration de la sécurité alimentaire. La contribution des médias, dans leur mission d'information, élargirait les possibilités de prise de décisions éclairées, avec à terme, le développement de la pêche durable.

Du vécu. C'est ainsi que le projet SmartFish organise depuis hier, à Mahajanga, la « *Rencontre régionale des médias de l'Océan Indien* », dans l'objectif de permettre aux journalistes de s'imprégner des réalités de la pêche de la région de l'Afrique orientale et australe de l'Océan Indien, zones d'intervention du projet, et de susciter encore plus l'intérêt des médias pour les problématiques et enjeux liés à la pêche. Des descentes sur le terrain permettront alors de constater de visu les réalités vécues par les producteurs de crabes des mangroves, du côté de Namakia, et par les inspecteurs de surveillance, lors d'une journée passée en mer, à bord d'un bateau de surveillance de pêche.
Domaines clés. Financé par l'Union Européenne, le projet SmartFish est mis en œuvre par la COI et en est actuellement au tout début de sa deuxième phase (2014-2017). Il intervient, au profit de 20 pays bénéficiaires, dans 5 domaines-clés, à savoir la gestion de la pêche, la bonne gouvernance, le suivi, le contrôle et la surveillance de pêcher, la promotion du commerce régional et la contribution à la sécurité alimentaire en réduisant les pertes post-capture et en diversifiant les moyens de subsistance.
Hanitra R.



Onze journalistes de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et des Comores, participent à cette rencontre inédite à Mahajanga. (Photo Njaka Rajaonisaona/Prod'Images)

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2014/05/15/peche-maritime-rencontre-regionale-medias-locean-indien/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=peche-maritime-rencontre-regionale-medias-locean-indien

HZK Agence Comorienne de Presse
La Gazette des Comores
Quotidien Indépendant d'Information Générale

La sécurité des pêcheurs est l'un des points abordés lors de la rencontre initiée à Majunga cette semaine par le programme régional SmartFish. Aux Comores, la question n'a jamais suscité l'intérêt des autorités pourtant, les pêcheurs de l'archipel sont les plus vulnérables de la région.

La sécurité des pêcheurs, un sujet rarement abordé aux Comores. Les autorités en charge de la pêche et de la production, et celles de la sécurité intérieure ont longtemps noyé le poisson. Récemment, la frégate française Le Nivose a recueilli deux pêcheurs comoriens disparus depuis plus d'un mois dans le Canal de Mozambique. Farid Bacar et Michel Youssouf, originaires de Bangoi Hambou, étaient portés disparus durant plus d'un mois et demi après qu'une tempête ait fait chavirer leur embarcation. Aux Comores, la disparition de ces pêcheurs n'avait pourtant pas inquiété les autorités. Le syndicat des pêcheurs non plus n'avait fait aucune annonce.

Leur bateau de pêche n'était pas équipé de balise, comme la plupart des navires nationaux qui disparaissent en mer durant plusieurs mois. Le programme régional de surveillance de pêche de l'océan indien, qui couvre les Comores, a mis l'accent sur la pêche illégale et non sur la sécurité des pêcheurs.

« Les navires comoriens devraient tous être équipés de système », préconise Randrianbola Tiana, chef de service opérations et communication du centre de surveillance des pêches, interrogé sur la question au cours des assises sur le programme Régional SmartFish, qui se déroule à Mahajunga depuis mercredi. Selon Tiana, la COI, toujours à travers le programme Smartfish, n'exclut pas d'aider les autorités comoriennes à immatriculer tous les petits bateaux de pêches et exiger que les pêcheurs se déclarent avant de prendre la mer, tout en veillant à ce qu'ils dévoilent leur zone de pêche. Le numéro d'immatriculation permet "d'éviter des confusions parfois dramatiques avec des embarcations pirates venues d'ailleurs". Trois navires auraient aperçu les derniers naufragés de Bangoi mais ne se seraient pas arrêtés pour leur porter secours. Ils ont sans doute cru avoir à faire à des pirates.

De trop nombreuses barques comoriennes non identifiées échouent parfois sur les côtes malgaches ou d'Afrique de l'Est. L'enregistrement et l'immatriculation permettraient de "mieux organiser les opérations de recherche et de sauvetage et, le cas échéant, d'identifier les barques perdues qui peuvent être retrouvées par la suite".

Sur 1.584 embarcations enregistrées, seulement 600 ont été immatriculées. Plus de 54% des bateaux de pêches enregistrés n'ont pas été immatriculés. A noter que la pêche aux Comores est une contribution importante à l'économie du Pays et concerne plusieurs milliers de familles de marins pêcheurs. Selon la COI, la production de poisson est estimée à 22 000 tonnes par an, dont 6 000 tonnes, assurées par la pêche traditionnelle (pirogues) et 16 000 tonnes par la pêche artisanale (embarcations motorisées). La FAO fait état de plus de 8.000 pêcheurs. Le secteur a créé plus de 24.000 emplois indirects.

Al-hamdi Abdillah Hamdi, envoyé spécial à Majunga

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3415

Al-watwar
Le premier journal des Comores

Pêche aux crabes dans l'Océan indien

Une activité à moindre investissement financier

Par Nassila Ben Ali

Majunga, Madagascar

Dans les pays de l'Océan indien, à l'exception des Comores, cinq types de pêches constituent les activités principales et sources de revenus pour les pêcheurs et les professionnels de la pêche. Il s'agit de la pêche aux thons, la pêche aux crevettes, la pêche aux poulpes, la pêche aux crabes et la pêche aux langoustes. Aux Comores, la pêche aux poissons demeure la seule largement pratiquée.

Dans le cadre de l'atelier régional sur le rôle des médias dans la promotion de la pêche durable organisé par la Coi, du 14 au 18 mai à Majunga, les journalistes ont été invités à découvrir la pêche aux crabes et rencontré le spécialiste de la région. Ainsi, Zbighiew Kasprzyk leur a fait découvrir le mystère de ce travail. «*La pêche aux crabes est une pêche traditionnelle qui ne demande point de financement car elle se pratique avec des pirogues non motorisées ou à pieds, avec des 'balances', des lignes au mouillage sans hameçon et des casiers*», a expliqué le spécialiste, précisant que cette pêche se pratique seulement dans les milieux des mangroves.

Très bonne qualité

En effet, cette pêche aux mangroves rapporte beaucoup surtout dans le domaine de l'exportation avec l'arrivée sur le marché de certains pays de l'Union européenne (Ue), notamment la France, mais également avec l'entrée des Chinois dans l'achat de ce produit, sans bien sûr oublier les clients locaux, à savoir les hôtels et les restaurants, entre autres.

Selon le spécialiste, l'activité crée toute une chaine de travail, avec les pêcheurs, les collecteurs, les vendeurs et les exportateurs, ainsi elle aide à diminuer le chômage. «*Aujourd'hui, à Madagascar, la pêche aux crabes occupe, à partir des revenues qu'elle procure et des débouchées qu'elle crée, la troisième ou quatrième place après celle du thon et des crevettes*», a fait



Une vue de participants à l'atelier de Majunga

savoir cet expert de SmartFish montrant également que le programme et l'Ue encouragent cette pêche qui a des revenus assez conséquents.

Zbigniew Kasprzyk a, à cet effet, montré que cette pêche peut s'appliquer et les ressources peuvent être exploitées aux Comores puisqu'il existe des espaces de mangrove, notamment dans le bassin de Bimbini à Ndzuani, et que les crustacées restent une chair de très bonne qualité. «*Toutefois, l'expérience fait défaut mais SmartFish se sent prêt à appuyer le secteur avec l'étude de faisabilité, la formation des pêcheurs sur la pratique et autres*», a confié l'expert, qui a exprimé sa disponibilité à accompagner le domaine dans le secteur de l'exportation.

Même si, disait-il, l'Etat doit manifester sa volonté par rapport à l'activité. Le crabe est un fruit de mer de la famille des crustacés. On l'appelle également crabe de boue ou crabe des mangroves.

La deuxième particularité du crabe des mangroves, c'est qu'il est très résistant. Il peut vivre pendant plus de deux semaines sans manger, toutefois il vieillit et meurt après seulement trois ans de vie, a-t-on expliqué. Vivement qu'on en profite.

Energie : quel modèle énergétique pour les Comores ?

Les Comores se trouvent à un tournant important par rapport au mode de production de l'électricité. Pour pallier aux délestages incessants, le projet d'une centrale thermique promet de résorber les déficits en production et de fournir 18 mégawatts à Ngazidja. Les travaux d'installation de cette centrale à fioul lourd, qui sera située entre l'aéroport et le village de Domoni ya mbwani, pourraient commencer en juillet. Mais est-ce que ce modèle énergétique sortira enfin le pays de l'obscurité dans laquelle il se trouve depuis des décennies?

Contrairement au gasoil, le fioul lourd (Fol), issu du raffinage du pétrole, doit passer par de nombreuses étapes de traitement avant de pouvoir être utilisé. Le Fol, utilisé majoritairement pour la production d'électricité, sera donc la matière première qui alimentera la future centrale thermique de Ngazidja. Avant son introduction dans les moteurs, le Fol doit subir des étapes de décantation, de réchauffage, de centrifugation, de filtration et enfin de réchauffage final.

Avec certes un mode de traitement complexe, l'avantage de ce combustible réside essentiellement dans le fait que c'est le combustible industriel qui contient le plus d'énergie pour un volume donné. De plus, il est adapté à la régulation automatique des installations de combustion et possède un coût compétitif. Pourtant, les détracteurs du fioul lourd pointent ses nombreux désagréments, notamment pour son potentiel impact environnemental, sur la santé et l'agriculture.

Perspectives africaines

Dans le contexte des pays du sud, le choix entre la rentabilité, la productivité et le développement durable est difficile à effectuer. Pourtant, de nombreux pays africains explorent la diversité des modes de production électrique afin de combiner efficacité et durabilité.

L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) a réalisé une étude en 2013 en Afrique de l'ouest sur la planification et perspectives des énergies renouvelables. Dans quatorze pays, l'Irena a étudié la modélisation de l'intégration des énergies renouvelables aux systèmes énergétiques. L'un des enjeux de l'étude a été de voir quelles sources d'approvisionnement énergétiques alternatives étaient les plus viables pour les pays de la Cedeao. Les scénarios «promotion des énergies renouvelables», «sécurité énergétique» et «absence d'importation d'Afrique centrale» ont été projetés jusqu'en 2030. Ces quatre scénarios forment une base pour les analyses futures et les développements possibles. Les résultats obtenus prévoient, entre autres, une réduction du prix des énergies renouvelables et une baisse des importations énergétiques de 25% d'ici à 2030 dans ces pays.

Des pistes à explorer

Les demandes en énergie pour les Comores ne sont pourtant pas énormes, avec 12 mégawatts pour Ngazidja par exemple. Pour la piste de l'énergie éolienne, une seule éolienne d'une puissance d'un mégawatt pourrait servir à alimenter l'île de Mwali. L'une des réticences évoquées pour cette hypothèse serait que le vent ne soufflerait pas assez fort pour assurer une production énergétique suffisante. Les études réalisées dans cette optique sur l'île n'ont jamais eu lieu en altitude, où le vent est plus fort.

La mer est un des potentiels



Eolienne

majeurs dont les Comores disposent pour l'intégration des énergies renouvelables au système énergétique du pays pour les décennies à venir. Elle pourrait être la source de divers mode de production tels que l'énergie des courants marins (les courants sont captés par des éoliennes/hydroliennes sous-marines), l'énergie marémotrice (le mouvement des marées est capté avec un barrage), l'énergie des vagues (captés par des «houlomoteurs»), l'énergie éolienne off-shore (les parcs éoliens captent le vent puissant du large) et enfin l'énergie thermique des mers qui utilise la température de la mer pour produire de l'électricité dans les zones intertropicales.

Les capacités technologiques nécessaires pour de tels modes de production sont encore en développement et bien au-delà des moyens dont disposent les Comores, mais entamer la réflexion sur ces perspectives élargirait les opportunités qui s'offrent au pays. La priorité est certes de trouver enfin une solution viable pour fournir de l'électricité en permanence sur l'ensemble du territoire. Pourtant, envisager des stratégies futures dans les énergies renouvelables serait un pas vers un développement durable.

Sivouzi Youssoufa

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&title=PA-che-aux-crabes-dans-la-OcA-an-indien-Une-activitA-A-moindre-investissement-financier&actu_id=656



Thursday, 29 May 2014 12:00

Tourisme – Jean Claude de l'Estrac : « Nous sommes très mal connectés »

Le système aérien à Maurice ne satisfait guère le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Selon Jean Claude de l'Estrac, un « manque de vols » est l'une de raisons principales derrière la stagnation dans le secteur touristique. Il intervenait lors d'une conférence organisée par l'École hôtelière Sir Gaëtan Duval, mercredi.

« Depuis quelques années, le pays connaît une stagnation dans le tourisme. Nos autorités gouvernementales estiment que ce phénomène fait suite à la crise économique qui règne au niveau globale », soutient Jean Claude de l'Estrac. Il dit être convaincu dans une certaine mesure, car le coût de la vie dans nos marchés traditionnels a augmenté. « Comment se fait-il que les îles voisines notent une croissance ? » se demande-t-il. Les Seychelles et les Maldives, ajoute-t-il, ont même pu attirer nos touristes potentiels. Il estime que ce « manque de vols », a bénéficié à nos concurrents.

Le secrétaire général de la COI souligne que la moitié de touristes dans le monde voyagent par avion. Ainsi, dit-il, le tourisme et l'aviation ont une relation directe. « S'il n'y a pas une bonne stratégie de l'aviation, il n'y aura pas de progression dans le tourisme » poursuit-il.

Jean Claude de l'Estrac est d'avis que Maurice n'est pas suffisamment connecté à d'autres pays au monde. Par ailleurs, il estime que les frais des billets à Maurice sont trop chers. « Nos voisins ont développé de nouvelles stratégies pour libérer la connectivité, leur permettant ainsi de cibler de nouveaux marchés », lance-t-il. Toutefois à Maurice, dit Jean Claude de l'Estrac, c'est tout à fait le contraire. « Quand la compagnie nationale d'aviation est en difficulté, elle élimine quelques routes. C'est une bonne décision pour Air Mauritius, car cela permet de réduire les coûts. Mais qu'en est-il du l'économie de Maurice? », s'interroge le secrétaire général de la COI. Selon lui, la compagnie fait des économies au détriment de la croissance de notre secteur touristique. Ainsi, dans ce contexte, la COI est venue avec des propositions pour redynamiser l'accès arien.

« En premier lieu, nous pensons que si les quatre compagnies nationales d'aviation dans la région fusionnent et se présentent comme une seule compagnie régionale, on aura plus de pouvoirs pour négocier avec de grandes compagnies internationales. Ainsi, nous serons en mesure de libérer davantage la connectivité arienne », explique-t-il. Toutefois, selon Jean Claude de l'Estrac, cette décision pourrait ne pas être accueillie favorablement par les États.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-actualites/item/53538-tourisme-jean-claude-de-l-estrac-nous-sommes-tres-mal-connectes.html



reprendre très bientôt.

Tourisme

Jean Claude de l'Estrac : « Nous sommes très mal connectés »

Le système aérien à Maurice ne satisfait guère le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Selon Jean Claude de l'Estrac, un « manque de vols » est l'une de raisons principales derrière la stagnation dans le secteur touristique. Il intervenait lors d'une conférence organisée par l'École hôtelière Sir Gaëtan Duval, mercredi.

« Depuis quelques années, le pays connaît une stagnation dans le tourisme. Nos autorités gouvernementales estiment que ce phénomène fait suite à la crise économique qui règne au niveau globale », soutient Jean Claude de l'Estrac. Il dit être convaincu dans une certaine mesure, car le coût de la vie dans nos marchés traditionnels a augmenté. « Comment se fait-il que les îles voisines notent une croissance ? » se demande-t-il. Les Seychelles et les Maldives, ajoute-t-il, ont même pu attirer nos touristes potentiels. Il estime que ce « manque de vols », a bénéficié à nos concurrents.

Le secrétaire général de la COI souligne que la moitié de touristes dans le monde voyagent par avion. Ainsi, dit-il, le tourisme et l'aviation ont une relation directe. « S'il n'y a pas une bonne stratégie de l'aviation, il n'y aura pas de progression dans le tourisme » poursuit-il.

Jean Claude de l'Estrac est d'avis que Maurice n'est pas suffisamment connecté à d'autres pays au monde. Par ailleurs, il estime que les frais des billets à Maurice sont trop chers. « Nos voisins ont développé de nouvelles stratégies pour libérer la connectivité, leur permettant ainsi de cibler de nouveaux marchés », lance-t-il. Toutefois à Maurice, dit Jean Claude de l'Estrac, c'est tout à fait le contraire. « Quand la compagnie nationale d'aviation est en difficulté, elle élimine quelques routes. C'est une bonne décision pour Air Mauritius, car cela permet de réduire les coûts. Mais qu'en est-il du l'économie de Maurice? », s'interroge le secrétaire général de la COI. Selon lui, la compagnie fait des économies au détriment de la croissance de notre secteur touristique.

Ainsi, dans ce contexte, la COI est venue avec des propositions pour redynamiser l'accès arien. « En premier lieu, nous pensons que si les quatre compagnies nationales d'aviation dans la région fusionnent et se présentent comme une seule compagnie régionale, on aura plus de pouvoirs pour négocier avec de grandes compagnies internationales. Ainsi, nous serons en mesure de libérer davantage la connectivité arienne », explique-t-il. Toutefois, selon Jean Claude de l'Estrac, cette décision pourrait ne pas être accueillie favorablement par les États.

L.G.

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Co-développement

Visas pour La Réunion : à quand la réciprocité avec les pays de la COI ?

Toujours de trop lourdes procédures pour nos voisins

vendredi 23 mai 2014, par Manuel Marchal

A la Une de l'actu

Quand un Réunionnais se rend à Madagascar ou aux Comores, il peut acheter un visa à son arrivée à l'aéroport. Cette réciprocité est un minimum pour les Malgaches et les Comoriens qui veulent venir à La Réunion. L'objectif étant la libre circulation de tous les habitants de la COI à l'intérieur des pays de notre organisation régionale.



À quelques heures de la fin de la campagne des européennes, un nouveau sujet a fait irruption dans le débat. Force est de constater que la candidature poussée par Objectif Réunion ne décolle pas auprès de l'UMP. Une des manœuvres de dernière minute choisie par Didier Robert est de récupérer à son compte une mesure du gouvernement sur l'assouplissement de l'attribution des visas pour les touristes chinois. Se sentant apparemment dépossédés, les socialistes réagissent par la voix du député Vlody dans un communiqué. Puis une ministre arrive à la rescousse, annonçant que les Indiens sont aussi concernés par cette mesure. Certes, il est intéressant de constater que les conditions de circulation s'améliorent. Mais les bénéficiaires potentiels de cette mesure ne manqueront pas de sourire en voyant le niveau du débat.

La question de la libre circulation est pourtant essentielle. À La Réunion, tous les ressortissants de 28 pays situés à 10 000 kilomètres de La Réunion peuvent entrer dans notre île sans visa, mais le même droit est refusé à nos voisins de Madagascar et des Comores notamment. Une telle injustice doit cesser, d'autant plus que les Réunionnais souhaitant se rendre à Madagascar peuvent acheter un visa à l'aéroport sans avoir à présenter toutes les preuves demandées aux Malgaches qui veulent venir pour le même motif à La Réunion. Autrement dit, la réciprocité doit s'appliquer. La Réunion fait partie d'une organisation internationale, la Commission de l'océan Indien. C'est pourquoi les ressortissants des pays membres doivent avoir le droit de circuler sans entrave à l'intérieur de la COI. C'est déjà le cas pour les Européens qui viennent à La Réunion, ce qui montre bien qu'une telle mesure de bon sens peut s'appliquer pour tous les habitants de la COI.

M.M.

http://www.temoignages.re/visas-pour-la-reunion-a-quand-la-reciprocite-avec-les-pays-de-la-coi,78293.html



Femmes handicapées

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedi

Monday, 26 May 2014 13:03

En visite à Maurice : L'exemple mauricien séduit les femmes handicapées malgaches

Written by Jean-Laurent Moothooveeren

Une douzaine de femmes handicapées de la Grande île étaient à Maurice la semaine passée. Elles sont



venues en voyage d'information L'objectif des diverses rencontres avec les responsables nationaux, (du ministère de la Sécurité sociale), ONG et femmes handicapées comme elles : voir ce qui se fait à Maurice pour assurer le bien-être des femmes handicapées (et des handicapés en général) et s'en inspirer pour le développement de leur plan d'action national à Madagascar.

«Voir ce qui se fait à Maurice, pour inspirer notre action à Madagascar». Propos de la présidente de l'Association des femmes handicapées de Madagascar (AFAHM), à l'issue de la visite de courtoisie rendue à l'Ambassade de Madagascar à Floréal, vendredi. Mme Fela Razafinjato se dit très impressionnée par les réalisations/ les mesures prises à Maurice pour assurer le bien-être des personnes handicapées en général et des femmes handicapées en particulier.

Elle cite notamment les services/moyens offerts par l'État mauricien : allocation sociale aux handicapés, soins médicaux gratuits/prise en charge complète des femmes enceintes, transport gratuit et, en matière d'éducation, programme SENS pour les enfants aux besoins spéciaux qui ne peuvent suivre le cursurs normal, cours de formation pour les personnes intéressés au National Women Entrepreneur Council.

L'ambassadeur de Madagascar, Richard Via, lors de son allocution, s'est dit ravi, très impressionné, par l'initiative – personnelle – de l'AFHAM qui veut œuvrer à faire bouger les choses à Madagascar, à travers cet échange souhaité entre les autorités, ONG, et individus issus des deux îles, membres de la Commission de l'océan Indien. «Rien ne vaut le contact direct, l'échange d'expériences ne peut qu'enrichir toutes les parties. N'oublions pas que les relations entre Maurice et Madagascar remontent bien avant la colonisation française et que celui qui allait devenir le roi Radama 1er avait établi des contacts avec le gouverneur anglais Farquhar, dès 1815.» L'ambassade a par ailleurs promis son soutien pour aider l'association à rapatrier à Madagascar les dix fauteuils roulants qu'elle a reçus en don de la ministre de la Sécurité sociale, Sheila Bappoo et diverses ONG locales. Durant leur visite mauricienne, les membres de l'association malgache ont été chaperonnés par Nalini Ramasamy, Chairperson de Women with Disabilities et Mme S. Hulman, officier de la Disability Unit du ministère de la Sécurité sociale. Elles ont fait les introductions et accompagnées lors des diverses rencontres avec les ONG et unités des ministères de la Sécurité sociale, de l'Égalité des genres engagées dans la promotion et la défense des droits de la femme et des personnes handicapées à Maurice. Mme Fela veut exprimer «toute sa gratitude et celle de son association eu égard à l'accueil reçu et le sens de l'hospitalité extraordinaire des Mauriciens durant leur visite d'information. Évoquant la situation dans la Grande Île, elle explique que bien qu'à Madagascar ait signé la Convention de l'Onu sur le droits des personnes handicapées en 2007, elle ne l'a toujours pas ratifiée. (Maurice a signé en 2008 et ratifié en 2010). Elle résume. «Outre la situation économique/sociale et politique que vous connaissez, par rapport au niveau de développement de Maurice où l'État est très engagé à la promotion et au bien-être des personnes handicapées, la Grande Île souffre d'un état d'esprit postcolonial. Au regard des retards de développement, dans la mentalité des gens, la promotion des droits /bien-être des personnes handicapées n'est pas une priorité.
Les femmes handicapées malgaches souffrent (comme dans de nombreux pays d'Afrique et ailleurs) d'une double discrimination résultant de leur handicap et de leur statut de femme, minoritaire dans la société patriarcale malgache. Trois problèmes principaux rencontrés au quotidien : elles ont très peu de connaissances, ne travaillent pas et sont mères célibataires. D'où l'intérêt de partager l'expérience mauricienne en ce domaine, pour voir comment implémenter un plan d'action national, dans ce pays immense qu'est Madagascar.

Ce qui nous a le plus marqués, ce sont les efforts de l'État mauricien pour 'empower' et former les femmes, handicapées ou non, pour leur apprendre à prendre leur destin en main. Notons enfin que la ministre Sheila Bappoo a exprimé le souhait de la signature d'un Memorandum of Understanding entre l'Association des femmes handicapées/autorités malgaches et les autorités mauriciennes pour aller plus loin dans ces échanges qui s'annoncent très prometteurs entre les deux îles.»

Partage et enrichissement

Parmi les ONG/centres visitées par les femmes handicapées malgaches depuis mardi dernier : Centre Georges Charles à Pointe-aux-Sables, la Physically Handicapped Welfare Association, l'Association de Parents d'Enfants inadaptés de l'Île Maurice, le Centre d'Éducation et de Développement pour les Enfants Mauriciens, (FMMH) Fraternité Mauricienne des Malades et Handicapés, l'Association des Parents pour la Réhabilitation d'infirmes, Moteurs, Disability Unit de la Sécurité sociale, le Training and Employment of Disabled Persons Board, le National Women Entreprenariat Council, ainsi que divers responsables, PS, PAS des unités et départements ministériels engagés dans le bien-être des personnes handicapées à Maurice.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-xplik-cas/item/53361-en-visite-a-maurice-l-exemple-mauricien-seduit-les-femmes-handicapees-malgaches.html

Business MAGAZINE
L'HEBDO ÉCONOMIQUE DE MAURICE

région

Pêche artisanale
Une fédération régionale en gestation



Les États insulaires de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion) se concertent pour la création d'une Fédération régionale des associations des pêcheurs artisans de l'océan Indien.

Cette fédération aura pour but de protéger la pêche artisanale qui, en dépit de son rôle important dans le développement économique de ces pays, n'est pas reconnue à sa juste valeur. Elle apportera aussi son expertise pour donner aux acteurs de ce secteur le moyen de participer activement aux décisions qui affectent les modes d'exploitation des ressources communes dans le bassin indianocéanique.

La fédération devrait voir le jour d'ici à septembre, indique Jean René Elinorac, président du Régional de Pêche à la Réunion. Une réunion a récemment eu lieu à Maurice avec le ministre des Coopératives, afin de concrétiser les démarches dans cette direction. « *Nous allons prochainement tenir une réunion à Madagascar et ainsi de suite, pour essayer de mettre en place cette structure dans tous les pays de la zone. Le problème réel est que la pêche artisanale est en train d'être bouffée par la mondialisation* », explique-t-il.

RÉPARTITION ÉQUITABLE DES BÉNÉFICES

Les défis pour l'industrie de la pêche dans la région sont multiples. Il s'agira de mettre l'accent sur la formation et la gestion des bateaux de pêche dans la région. Du reste, la fédération se penchera sur la question d'un bateau type pour les pêcheurs artisans.

De son côté, Remi Lalluzel, vice-président du Comité régional de pêche maritime à la Réunion, insiste sur le besoin de développer une stratégie régionale pour promouvoir la pêche durable et répartir équitablement les bénéfices tirés des ressources marines de l'océan indien. « *Nous cherchons ainsi à améliorer la naissance de l'économie bleue* », soutient-il.

Les discussions pour la mise en place de cette fédération ont été entamées en mars à la Réunion. À l'issue d'une première rencontre, les organisations professionnelles membres de la Commission de l'océan Indien se sont engagées à jeter les bases d'une coopération entre professionnels fondées sur quatre axes : le plaidoyer, le partage d'expériences, le partage de projets et l'élaboration d'une base de connaissances partagées.

Himanshu Marchurchand

RÉUNION

160 000 ARTICLES SAISIS EN 2013 PAR LA DOUANE

160 000 articles ont été saisis en 2013 par la direction régionale de la douane de la Réunion. Selon le bilan dressé pour l'année écoulée par cet organisme le mardi 27 mai, rapporte linfo.re, ce taux équivaut à une hausse de 58 % par rapport à 2012. De ses 160 000 articles, 300 sont des produits non conformes à la consommation, en provenance majoritairement de l'Asie du Sud-Est et de l'Inde. « *50 % des contrefaçons ont été saisies chez des professionnels* », nous dit-on. En 2012, 106 812 saisies de produits contrefaits ont été réalisées par la direction régionale de la douane de la Réunion.



ATTIRER UN MILLIER DE TOURISTES DE LA CHINE

Dépasser le cap d'un millier de touristes chinois pour 2014. C'est l'objectif fixé par Patrick Serveaux, le nouveau président de l'Ile de la Réunion Tourisme (IRT), selon linfo.re. Il affirme que la Réunion peut actuellement accueillir cette clientèle au grand pouvoir d'achat et les sites de découvertes à l'intérieur de l'île de la Réunion pourraient les intéresser. L'anglais sera la langue utilisée pour les accueillir.

lexpress.mu
online. ontime.

L'économie bleue est lancée

L'ÉCONOMIE bleue peut maintenant démarrer. La *Marine Zones Act* a été promulguée, ce qui donne la possibilité à plusieurs promoteurs d'utiliser les eaux de Maurice à des fins industrielles. La loi promulguée le 22 mai est effective depuis lundi. Douze activités ayant trait à l'océan pourront être lancées par des promoteurs potentiels. Notamment la recherche et la production en haute mer, la climatisation, la «*deep sea energy conservation*», l'aquaculture, entre autres.

Une de ces activités prend son envol. Il s'agit de la climatisation. La firme *Sotravic Ltée* lancera dans peu de temps ses recherches géotechniques sur les fonds marins au large de Port-Louis. Selon une source proche du projet, il faudra trouver de l'eau à une température précise à quelque 1 000 mètres de profondeur non loin de la capitale. L'objectif étant de refroidir des bâtiments de Port-Louis en utilisant l'eau des fonds marins. Une station installée dans les environs de Bain-des-Dames pompera l'eau pour ensuite l'utiliser à des fins de climatisation. Cette installation nécessitera plus de six kilomètres de pipelines.

L'interlocuteur souligne que les bâtiments ayant un système de refroidissement centralisé bénéficieront plus vite de cette installation que ceux avec des systèmes individuels. Cette activité permettra au pays d'économiser plus de 25 mégawatts d'électricité.

FORGES TARDIEU LIMITED

NOTICE

UNAUDITED CONDENSED FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE QUARTER ENDED MARCH 31, 2014

Business MAGAZINE
L'HEBDO ÉCONOMIQUE DE MAURICE

région

Tourisme de croisières

Les États de l'océan Indien joignent leurs forces

La compagnie Costa Croisières reprend ses activités dans l'océan indien à partir du 12 janvier 2015 avec l'arrivée du nouveau paquebot neoClassica. Ce troisième navire dans la gamme de croisières Costa neoCollection proposera de nouveaux itinéraires, souligne le représentant de Costa Croisières, Emilio Zunino. Il est actuellement à Maurice avec divers représentants des ports de la région, afin de développer des stratégies communes pour améliorer le secteur des croisières, un segment important pour le tourisme et l'économie des îles de l'océan Indien.

Lors d'un atelier de travail à l'hôtel Labourdonnais, qui réunissait les représentants des ports de Maurice, de la Réunion, des Seychelles et de Madagascar, ainsi que les parties prenantes du secteur des croisières locales, le ministre du Tourisme mauricien, Michael Sik Yuen, a expliqué qu'il est important que chaque port puisse répondre aux attentes des croisiéristes. « *Ensemble avec les îles de la région, il faut trouver une vision commune et des solutions pour étendre les séjours des croisiéristes dans nos destinations respectives. Il est impératif que nous disposions des infrastructures portuaires adéquates et fluides pour accueillir les passagers* », a-t-il déclaré.



OBJECTIFS JUSQU'EN 2025

Les partenaires présents à cet atelier ont discuté du plan de commercialisation des bateaux de croisières de Costa pour les deux prochaines années. Emilio Zunino en a profité pour annoncer que quatre navires neoClassica seront à Maurice en 2015 et six en 2016. La durée du séjour s'étalera sur 14 jours, afin de permettre aux croisiéristes de découvrir les îles de la région.

La Mauritius Tourism Promotion Authority et les réceptifs locaux, dont Coquille Bonheur, accorderont leur soutien afin d'augmenter le nombre de croisiéristes à Maurice. Selon les prévisions de Michael Sik Yuen, il augmentera à 20 000 en 2015, 50 000 en 2020 et 100 000 en 2025. « *L'ouverture de Maurice sur l'Asie et la Chine permettra d'accroître le nombre de croisiéristes sur le long terme. Par ailleurs, nous travaillons de concert avec le secteur privé afin d'accueillir d'autres paquebots de croisières à Maurice très bientôt* », souligne-t-il.

L'atelier de travail a vu notamment la participation d'Alain Gaudin, président du Grand Port Maritime de la Réunion, du lieutenant-colonel André Ciseau, CEO de Seychelles Ports Authority, Christian Avellin, directeur général de Spat Madagascar, et S. E. Stephano Zinno, consul honoraire d'Italie.

SRI LANKA : LE TOURISME EN PLEIN ESSOR

Les revenus de l'industrie touristique au Sri Lanka ont connu une croissance de 26,2 % en mars et avril pour s'afficher à $192,2 millions de dollars, a rapporté la Banque centrale du Sri Lanka, lundi. Le tourisme a crû de 39,5 % en avril comparativement à 2013, avec 112 631 arrivées. Les principales destinations d'arrivées touristiques en mars sont : l'Inde, la Grande-Bretagne, la Chine et la Russie, qui représente environ 44 % des arrivées touristiques. Cette industrie est en plein essor au Sri Lanka avec un chiffre de 1,2 million d'arrivées touristiques en 2013 et $ 1,7 milliard en forme de revenus, selon les chiffres de la Banque centrale.



SEYCHELLES

PRÊT DE $6,5 MILLIONS DE LA BADEA

L'Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA) a accordé un prêt de $6,5 millions pour le financement de la phase 2 du projet de logement à l'île Persévérance, indique le ministère des Finances. Il s'agit du plus grand projet de logement social entrepris par le gouvernement seychellois sur un terrain comblé près de l'île de Mahé. Elle comprend 2 000 logements parmi lesquels 850 seront livrés d'ici à la fin de l'année. La première phase a été réalisée grâce au soutien financier de la BADEA et de l'OPEC Fund for International Development également.

MADAGASCAR

UNE RÉCOLTE DE 4,3 MILLIONS DE TONNES DE RIZ ATTENDUE

L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que la production de riz à Madagascar atteindra 4,3 millions de tonnes en 2014, soit une croissance de 19 % sur les 3,6 millions de tonnes récoltées en 2013. La production de riz a sévèrement été affectée par les acridiens et le mauvais climat l'an dernier et a connu une baisse de 16 % sur la récolte de 4,3 millions de tonnes en 2012. Des conditions meilleures sont attendues cette année. Madagascar a importé 400 000 tonnes de riz en 2013, soit le double de 2013.

ACCORD POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'Association Nationale Madagascar National Parks (MNP) et le Fonds International pour la nature à Madagascar et dans l'océan Indien Occidental (WWF MWIOPO) ont signé un accord en faveur de la conservation des aires protégées et des zones périphériques situées au cœur des paysages prioritaires de la WWF. Cet engagement de trois ans soutient une collaboration dans la recherche de financement, mais aussi dans l'élaboration de programmes pour la conservation et la protection de la biodiversité dans six principaux domaines prioritaires de WWF Madagascar. Le pays abrite 5 % des espèces végétales et animales du monde, dont plus de 80 % sont endémiques.